



Déclaration de l'Association à propos du Procès de PODLECH à Rome

L'Association d'ex-prisonniers politiques chiliens, résidents en France, face au procès qui se déroule en ce moment à Rome, contre Alfonso Podlech Michaud, procureur militaire de Temuco pendant la dictature militaire, déclare :

1. Nous confirmons notre soutien irrévocable à la famille d'Omar Venturelli, représentée dans ce procès par son épouse Fresia et sa fille Paz. Nous savons que ce procès représente l'aboutissement d'une longue bataille pour la justice, une bataille qui dure depuis 36 ans. Podlech est responsable de la disparition d'Omar Venturelli et de nombreux autres Chiliens, le 4 octobre 1973, de la prison de Temuco. Son procès incarne la justice qui a été si longtemps niée à toutes les familles des disparus.
2. Nous réitérons notre refus total de toutes les manœuvres de conciliation appuyées et promues par le gouvernement chilien. Nous refusons tous les artifices juridiques qui cherchent à nier sa citoyenneté italienne à Omar Venturelli, afin de dessaisir la Justice italienne du procès de Podlech.
3. Nous dénonçons l'immense hypocrisie qui consiste à affirmer que Podlech devrait être jugé au Chili parce que les plaintes pour crimes contre l'humanité, dont il fait l'objet, ont été déposées au Chili.

Nous savons parfaitement que Podlech, comme Pinochet, ne sera pas jugé au Chili. La seule raison pour laquelle des personnalités du gouvernement chilien, des autorités ecclésiastiques et des militaires continuent à affirmer qu'un jugement par la Justice chilienne est possible, c'est leur volonté occulte (qu'ils déguisent en sentiment de dignité nationale) de vouloir perpétuer l'impunité à ceux que les justices du monde entier poursuivent depuis déjà de longues années pour crime contre l'humanité.

4. Nous demandons aux citoyens européens, aux démocrates du monde entier, d'exprimer leur appui à la famille Venturelli et à la Justice italienne. En refusant d'accepter ces basses manœuvres, ils diront NON A L'IMPUNITÉ.
5. Nous informons que le procès de treize militaires chiliens et d'un militaire argentin, coupables de la disparition de quatre Français : Etienne Pesle, George Klein, Alfonso Chanfreau et Jean-Yves Claudet devrait avoir lieu en France au cours de l'année judiciaire 2010.

La Justice chilienne n'a pas jugé et ne jugera pas les personnes inculpées pour crimes contre l'humanité, et ce avec l'accord des différents gouvernements « démocratiques » du Chili. C'est pourquoi les familles des victimes de la dictature n'obtiennent pas justice au Chili.

C'est la raison pour laquelle, le procès des militaires chiliens et argentins en France a une importance symbolique pour les familles des victimes tout comme pour l'opinion publique mondiale,

bien qu'il se déroulera en l'absence des accusés.

Il est de notre devoir, et le devoir de tout démocrate, d'exiger que la Justice française soit en mesure de refuser l'impunité des crimes contre l'humanité. La longueur de l'instruction a déjà permis au principal accusé, Augusto Pinochet, et à trois de ses complices, de mourir de leur belle mort sans avoir été inquiétés ni jugés.

L'événement historique qui est en train de se dérouler en ce moment en Italie et celui qui aura lieu dans peu de temps en France doivent absolument créer un précédent.

LES VICTIMES DE PINOCHET ET DE SES COMPLICES ONT BESOIN DE JUSTICE ! D'UNE VÉRITABLE JUSTICE !

En mémoire de

- ▶ Omar Venturelli
- ▶ Etienne Pesle
- ▶ George Klein
- ▶ Alfonso Chanfreau
- ▶ Jean-Yves Claudet

Et de tant d'autres chers camarades assassinés par la dictature

PRESENTS !!!!!

AUJOURD'HUI ET POUR TOUJOURS !!!!!

Paris, le 4 décembre 2009

**Association d'Ex Prisonniers Politiques Chiliens (France) c/o
CIMADE 64, rue de Clisson ? 75013 Paris courriel :
aexppfrance@hotmail.com**

==> Veuillez vous reporter au site en espagnol pour avoir de plus amples informations.

Le 12 mars 2011, à quelques semaines de la fin de son procès, Alfonso PODLECH a été mis en liberté provisoire pour "raisons de santé" ce qui avait été refusé jusque là. Voir [article en espagnol](#)

URL : <http://www.chiliveriteetmemoire.org/spip.php?article218>